

10 & 11 JUILLET 2021  
Salon de l'Artisanat

## Le mot du Maire

C'est en 1963 que fut construit à Giromagny, sur un terrain cédé par la famille Warnod, le premier Collège d'Enseignement Général du département. Dès la rentrée de 1964 il accueillait 200 élèves (un chiffre à rapprocher de l'effectif de 150 élèves de notre enseignement primaire actuel). Rapidement, avec le passage de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans, les effectifs s'accroissent pour atteindre 470 élèves en 1970, dépassant donc largement la capacité d'accueil initiale. C'est ainsi que le 14 septembre 1971 fut créé le Syndicat de Construction du Collège, auquel adhèrent 10 communes, afin de financer, en partenariat avec l'état, la création d'un nouveau collège (CES 600, aujourd'hui collège Val de Rosemont). Ce nouveau collège ouvre ses portes le 18 septembre 1972 (des vitesses de décision et de construction qui nous laissent aujourd'hui rêveurs !) et immédiatement l'ancien collège est recyclé par la municipalité en « école de filles », connue aujourd'hui sous le nom d'école Docteur Benoît. Si les effectifs de nos écoles ont ainsi connu des périodes fastes, les temps ont bien changé et aujourd'hui la situation aberrante des écoles primaires de Giromagny est de notoriété publique ; 7 classes primaires occupent 2 bâtiments de près de 1000 m2 chacun, ce qui représente des frais considérables d'entretien et surtout de chauffage : une situation intenable à moyen terme. Votre municipalité a donc décidé sans tarder de traiter ce problème en engageant une réhabilitation complète du bâtiment de l'école Docteur Benoît. Alors pourquoi ce choix alors que plusieurs autres solutions étaient envisageables ? Le premier travail a consisté à analyser les implications des différentes hypothèses :

- 1) Ne rien faire (comme l'avait décidé notre ancien maire) avec à la clef un surcoût annuel minimum de 25 000 € pour la commune ; une solution difficilement tenable pour les finances communales !
- 2) Réhabiliter l'école Lhomme ; une option séduisante en regard de la position et de la qualité architecturale du bâtiment mais très coûteuse en raison précisément de cette architecture avec une première estimation à près de 2 millions d'euros.
- 3) Construire une nouvelle école sur un terrain proche du centre socio-culturel (comme le propose l'opposition) ; une solution tentante mais quid du devenir des 2 bâtiments actuels et comment trouver les 3 millions d'euros nécessaires (à minima) sans compter le coût du terrain ?
- 4) Réhabiliter l'école Docteur Benoît, un projet déjà esquissé en 2015 à la suite d'une première étude comparative ; le coût de l'opération

(environ 1 million d'euros) semble plus à la portée des finances communales et pourra bénéficier du soutien des programmes de rénovation énergétique engagés par l'état et la région.

C'est ainsi que votre municipalité, après avoir effectué au préalable une étude complète de faisabilité et recherché des solutions de financement, a fait le choix de réhabiliter le bâtiment de l'école Docteur Benoît. Du côté de la faisabilité il s'avère que la structure simple du bâtiment permettra la réalisation d'une école moderne avec un niveau de performances très proche de celui qui serait attendu d'une école neuve et du côté des financements que les programmes de l'état et de région pour la rénovation énergétique des bâtiments apporteront une partie des crédits nécessaires. Certes, dans son état actuel le bâtiment dispose d'un « look » assez ingrat et d'une accessibilité inadaptée aux pratiques actuelles. Il doit donc être précisé que ces deux questions seront traitées en priorité, au même rang que l'adaptation fonctionnelle et la performance énergétique. Ces éléments ont fait l'objet de concertations avec les enseignants et plusieurs parents d'élèves afin de bénéficier de leur expérience et de rester à l'écoute de leurs souhaits. Au début du mois de juin le cabinet Architecture Spirit a été mandaté pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération selon un calendrier serré qui prévoit un début des travaux avant la fin de l'année civile et un retour des élèves dans l'école à la rentrée de septembre 2022. Au cours de l'année de transition 2021-2022, deux classes seront hébergées dans l'école Chantoiseau qui dispose de toute la place nécessaire. Les frais de la période transitoire resteront ainsi très limités. Mais de tout cela nous reparlerons plus tard et pour conclure j'adresse un grand merci à Marie-Noëlle Marline pour la fourniture des éléments historiques.

Christian Coddet

## Travaux au Centre Ville

Dates prévisionnelles des travaux d'assainissement restant à finir :

\* 25/06 : **Grande rue** : réfection des enrobés

\* 24 et 25/06 : **rue des sources** reprise de 2 branchements

Du lundi 28 juin au vendredi 9 juillet : **rue de la Tuilerie**

Du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet : **rue des prés Heyds** (devant le parking de l'Espace de la Tuilerie)

Mercredi 28 juillet : **rue de la Tuilerie et rue des prés Heyds** : réfection des enrobés

Patrick Demouge

## Extrait en images



**Cérémonie en mémoire de l'appel du 18 juin 1940 - Avec la présence de Monsieur le Sénateur Cédric Perrin et de Messieurs les Maires Didier Vallverdu (Rougemont le Château) Christian Coddet (Giromagny) et du sous préfet, Christophe Duverne avec remise de la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Geneviève Perros, présidente du Souvenir français de Giromagny, par M. Lucien Grosbillot, officier de la Légion d'honneur.**

A l'occasion de la cérémonie du souvenir de l'appel du Général De Gaulle, le 18 juin, notre concitoyenne Geneviève Perros a reçu la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains de Lucien Grosbillot, officier de la Légion d'Honneur. Avec un père président de l'association des anciens combattants et prisonniers de guerre, fondateur du comité du Souvenir Français de Giromagny, elle est animée depuis sa tendre enfance par le « devoir de mémoire » et c'est tout « naturellement » qu'elle a repris le flambeau en 2007 en devenant présidente du Souvenir Français, comité du canton de Giromagny. Au-delà de l'animation des manifestations patriotiques, on notera à son actif de nombreuses actions éducatives auprès des écoles, des restaurations de monuments et des créations comme le chemin de la mémoire du maquis de la Haute Planche en collaboration avec le collège de Giromagny. Une médaille vraiment méritée qui emporte notre reconnaissance et nos chaleureuses félicitations.

### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2015037-0001 DU 6/02/2015

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 14h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

## Et au milieu s'ouvre un parc

A l'heure où la détente virale s'annonce, l'ouverture des terrasses et des parcs d'attractions augurent un été de libertés retrouvées, si les premières ont regagné leurs pieds de parasols et ceux de leurs inconditionnels, pour les seconds en revanche rien à voir... C'est en me baladant dans les rues de notre bourg transformées en faubourg de Gaza par des tirs d'assainissement que la laisse de mon chien m'a sorti de ma rêverie, j'étais entraîné dans un lieu mystérieux et secret, le parc de la propriété Mazarin devenue récemment municipale. Quelques décades en arrière je dévalais à vélo le centre-ville au retour du primaire, imaginant déjà derrière ses hauts murs des secrets bien gardés que je projetais à la nuit tombée, régulièrement d'escalader. Aventure ruinée par la faute à Tintin poursuivi par le dogue allemand dans le parc du docteur Muller, seules à l'annonce des beaux jours les fleurs éphémères du grand magnolia dépassant l'enceinte, me rappelaient chaque année la déconvenue de mes projets. En ce Mai mouillé, je découvre circonspect ce jardin défendu, dans son jus avec ses beaux arbres choisis entre herbes folles et massifs encore majestueux, devant ici ou là la taille déjà lointaine d'un jardinier débordé, quelques bâtiments dans un style relevé encadrent un bassin qui dû faire en son temps la joie d'une lignée d'enfants bien nés courant derrière le cerceau ou s'écorchant le genou sur la dernière bicyclette. Deux parpaings du pont Maginot dynamité en 1944 ont même fini leurs carrières dans le gravier de l'allée, la providence leur ayant fait éviter la bâtisse. Les piafs retenus par la météo capricieuse, c'est la Savoureuse qui anime joyeusement le paysage sonore des lieux, on la voit couler à gros bouillons dessous d'étonnantes latrines modèles « fesses sur l'eau » climatisées et écologiques avant l'heure. Puis le tour du propriétaire nous emmène, la laisse, mon chien et sa maîtresse sur le joli perron de l'édifice où je cru entendre trinquer les convives des lieux en de festives journées passées. Je ressors du jardin par la belle porte ravi de cette incursion en ce lieu clos longtemps interdit en me disant que si finalement l'attraction emplit l'imaginaire plus que le parc, le quidam pourra lui à sa guise s'y promener et retrouver un peu de son âme d'enfant. Cyrille COULON

## Réunion de quartier

Des élus viendront à la rencontre des habitants du quartier des Vosges le lundi 12 juillet 2021 à 20h dans la salle des fêtes de la mairie.

## Un projet de restauration de l'entrée du Fort Dorsner

L'Association du Fort Dorsner, qui depuis trente ans œuvre à préserver cet élément essentiel du patrimoine Giromagny, a accueilli quatre jeunes étudiants du Département Génie Civil et Construction Durable de l'IUT de Belfort-Montbéliard dans le cadre de leur projet de fin d'études. Elise, Sarah, Licia et Benjamin ont choisi le Fort pour le défi qu'il représente à leurs yeux : comment restaurer l'entrée d'un site historique dans un esprit architectural moderne sans en altérer le caractère ? Le défi a été relevé avec brio ! La proposition qu'ils ont faite et qui fait l'objet d'un dossier technique complet allie bois, verre et métal en parfaite symbiose avec le grès rose de notre région ! Ce projet fera l'objet ultérieurement d'une recherche de financements pour pouvoir se concrétiser mais au préalable, les bénévoles de l'AFD ont désormais une excellente motivation pour s'atteler au déblaiement de la partie effondrée sur la droite de l'entrée principale ! Un grand merci aux élèves et à leur professeur que nous avons été heureux de recevoir pour cette très belle étude architecturale !

Christelle et Marc Esselin Janniot

## Le 14 juillet, jour de Fête Nationale depuis 1880

Si le 14 juillet est généralement associé à la prise de la Bastille et à l'insurrection populaire de 1789, c'est dans les faits le 14 juillet 1790 et la fête de la Fédération, qui est officiellement commémoré en France depuis plus d'un siècle.

Sous la III<sup>e</sup> République, le député Benjamin Raspail propose le 14 juillet comme jour de la Fête Nationale. Mais les conservateurs s'y opposent : la prise de la Bastille étant une émeute, la Fête nationale peut-elle célébrer un épisode aussi sanglant de l'histoire de France ? Le député décide alors que l'on commémorera plutôt la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, où tout le pays participa : en ce premier anniversaire de la prise de la Bastille, un défilé avait été organisé sur le Champ-de-Mars à Paris, dans un climat d'unité nationale. La loi faisant du 14 juillet une journée de Fête Nationale et un jour férié a été promulguée le 6 juillet 1880, quelques jours avant la première célébration.

Barbara Natter



Exposition itinérante sur l'apprentissage organisée par la préfecture avec les concours de la Chambre des métiers au collège Val de Rosemont tout le mois juin.

### Du côté du Phanitor...

Les habitués du circuit minier du Phanitor ont sans doute remarqué que la mine dite en grès, est maintenant fermée par une grille. Ouverte au public car sans aucun danger, cette galerie de 60 mètres taillée dans le grès au XVI<sup>e</sup> siècle est habituellement en accès libre. Malheureusement, l'entrée, construite en sapin, qui reconstitue une entrée de galerie de l'époque est en mauvais état et présente un danger. Un arrêté municipal a été pris pour interdire provisoirement l'accès. Afin que tous puissent découvrir ou redécouvrir cette mine et prendre conscience du travail de nos aïeux mineurs, les bénévoles de l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgiens (AHPSV) et l'association Les Trolls, ont pour projet la restauration et la sécurisation de l'entrée. En attendant, le circuit minier situé en pleine forêt mais proche de Giromagny reste une balade agréable et accessible.

Marie-Noëlle Marline



### Le personnel de la mairie à votre service.

📍 <b>Accueil :</b>	<b>03.84.27.14.18</b>
📍 <b>Etat civil-Urbanisme-Gestion funéraire :</b>	<b>03.84.27.14.18</b>
• Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr	
📍 <b>Police Municipale</b>	<b>03.84.27.00.14</b>
• Eric WROBEL : ericwrobel@giromagny.fr	
📍 <b>Location des salles-Organisation des manifestations-Secrétariat-Direction Générale</b>	<b>03.84.27.14.10</b>
📍 <b>Centre Communal d'Action Sociale-Visiteuse Sociale</b>	<b>03.84.27.14.80</b>
• Chantal HALAHIGANO : chantalhalahigano@giromagny.fr	

## Hommage à Lucien Grosboillot

A l'occasion de la commémoration des "Morts pour la France" en Indochine, le 8 juin dernier, un hommage a été rendu par Geneviève PERROS, Présidente du Souvenir Français, à Lucien GROSBOILLOT, l'un des derniers vétérans de la bataille de Dien Bien Phu.

Né en 1932, deuxième d'une fratrie de 15 enfants, Lucien s'est engagé dans les parachutistes en 1952. Plusieurs fois parachuté, plusieurs fois blessé, atteint grièvement le 4 mai, il est sauvé le 11 mai par un infirmier Vietminh, 4 jours après la fin des combats. Son « aventure » se termine dans un hôpital Vietminh où il est opéré puis il est rapatrié sanitaire sur le « Pasteur » le 6 juillet 1984. Pour ses faits d'armes Lucien a reçu deux croix de guerre à l'ordre de son régiment (1<sup>er</sup> RCP), une croix de guerre à l'ordre de l'armée et la médaille militaire ; il a été fait chevalier de la légion d'honneur en 1967 puis officier en 2002. Une vie de bravoure animée par le sens du devoir qui se poursuit dans plusieurs associations.



### Initiative pour l'emploi : Boîte à CV

Les périodes de confinement liées à la situation de crise sanitaire COVID 19, ne permettent pas aux conseillers relais territoire de réaliser des actions d'ilotage social et plus largement de repérage des publics. Dans ce contexte, l'action « les boîtes à CV » a été imaginée pour repérer et capter / accompagner les publics autrement.

Une boîte à CV est déposée à l'accueil de la mairie. Ensuite les personnes seront contactées par les conseillers relais pour une rencontre afin de construire un parcours de formation et/ou emploi ; les mettre en relation avec les offres d'emploi déposées à la MIFE (Maison de l'Information et de l'Emploi)

Patricia Villaumié

Pour la journée mondiale du livre et du droit d'auteur 2021, journée célébrée par l'UNESCO, nous avons ouvert une urne dans les 6 médiathèques de notre Communauté de Communes des Vosges du sud. Voici les résultats du dépouillement : les 6 livres préférés des lecteurs ayant participé au sondage sont Le vieux qui lisait des romans d'amour, de Luis Sepulveda ; 2 graines de cacao, d'Evelyn Brisou-Pellen ; Belle du seigneur, d'Albert Cohen ; La guerre de 1870, aux éditions L'est républicain ; Le Petit Prince, d'Antoine de Saint-Exupéry ; Tout le bleu du ciel, de Mélissa Da Costa. Enfin les 5 auteurs préférés des lecteurs sont : Luis Sepulveda, Mellisa Da Costa, Jean Giono, Guillaume Musso et Aurélie Valognes. Viennent ensuite Françoise Bourdin, Harlan Coben, Albert Cohen, Virginie Grimaldi, Agnès Ledig, Daniel Pennac, Valérie Perrin, Antoine de Saint-Exupéry, Sempé, Tolkien, Fred Vargas, Jules Verne et Bernard Werber. La médiathèque de Giromagny vous invite à retrouver les livres de ces auteurs dans ses rayonnages !

### Dès le 1<sup>er</sup> juillet

Retrouvez le prochain Giro.com sur la page Facebook « Bien Vivre à Giromagny »

# Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GRDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux :	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contact internet à disposition :  
[mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

## En juillet

Jeudi 1 <sup>er</sup> juillet	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Samedi 10 & Dimanche 11 juillet	Salon de l'Artisanat de 10h à 19h à l'espace de la Tuilerie organisé par la Chambre des métiers du territoire de Belfort
Lundi 12 juillet	Réunion de quartier des Vosges à 20h - Salle des fêtes Mairie
Mardi 13 juillet	Animation musicale et commerciale de 18h à 23h au parc Mazarin, place de Gaulle et des mineurs.
Jeudi 15 juillet	Don du Sang de 16h à 19h30 à l'Espace de la Tuilerie. Organisé par la Croix Rouge Française du Territoire de Belfort
Jeudi 15 juillet	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)
Lundi 19 juillet	Déchèterie mobile de 12h à 19h au stade Édouard Travers
Jeudi 29 juillet	Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h)

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 90-2021-05-04-00001**  
Interdiction de vente et de consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique.

### Quand sortir ses sacs jaunes ?

L'arrêté municipal N° 7494 du 20/12/2017 dispose que les sacs de tri sélectif doivent être sortis la veille du jour de collecte **à partir de 18 heures**. Les contrevenants s'exposent à une amende de 17€.

**Attention, en cas de non-conformité, prière de reprendre les sacs jaunes laissés sur le trottoir et les reconditionner, c'est une question d'hygiène, de bon sens et de citoyenneté ! Merci**

Le calendrier des jours de collecte est disponible sur l'agenda du site web de la commune et, pour les abonnés au service d'information illiwap, un rappel est envoyé le mercredi soir des semaines concernées.

Rappelons que l'application illiwap est disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play et que son utilisation est sans frais pour les abonnés.



Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :  
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet

Mise en page : Sonia Sebag

Impression : Belfort 2S Impression

Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 217 - Dépôt légal 06-2021

## Programme Animation à la médiathèque

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'équipe de la médiathèque intercommunale a le plaisir d'être partenaire du festival « Fort en musique » et invite à venir partager des moments autour de la musique et de la littérature.

Au programme, dès le vendredi 2 juillet de 18h à 19h, Pascal Contet, directeur artistique du festival, présentera l'édition 2021 du festival et animera un court atelier « apprenti-compositeur ».

*Ce rendez-vous est proposé à la médiathèque de Giromagny et est accessible gratuitement sur réservation obligatoire au 03 84 29 03 57.*

Sandrine Ravasquinho

### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2012191-002 DU 9/07/2012

Cet arrêté interdit tout brûlage et activité similaire sur l'ensemble du Territoire de Belfort pour une durée indéterminée. Dérogation de brûlage des espèces invasives comme la « renouée du Japon ». S'adresser à la mairie pour des informations complémentaires.

### Tribune de l'opposition

Lors du conseil du 26 juin 2020, M Coddet espérait 41000 euros de recettes venant de la maison Mazarin : 6000 € pour le loyer à la CCVS pour l'office du tourisme, 10 000 € de location de salons, 15 000 € pour le musée de la mine et 10 000 € pour un gîte haute gamme. Lors du conseil du 2 décembre 2020, il était encore plus optimiste et avait revu les recettes à la hausse avec un total de 60 000 € et une ventilation de 20 000 € pour chacun des postes ci-dessus... La commune est propriétaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et après presque 7 mois la réalité est 0 € de recettes. Pire, l'architecte préconise un maximum de 60 personnes au rez-de-chaussée et 15 dans les étages sinon il faudra engager des travaux dont la majorité n'annonce pas encore le montant (ça va venir). Dans le même temps, on peut remarquer le manque de sérieux à l'achat, la liste des déconvenues s'allonge avec dégâts des eaux, mérules et toiture à réparer. Les travaux dans l'annexe de la maison qui était prévue pour loger l'office du tourisme ont été chiffrés à 275 000 € : nous n'allons pas rentrer ce loyer de sitôt ! En face nous avons pour 51067 € de dépenses (cabinet spirit 3200 €, canalisations 357 €, mérule 6000 €, cuve fioul 950 €, parc 3750 €, architecte 10000 €, nettoyage tapis 1450 €, vitres 1080 €, sols 850 €, achat meubles 23430 €, réparation toit à venir...) Nous vous faisons grâce du salaire de l'équipe qui a débarrassé la maison composée d'une adjointe, de la directrice des services, et des services techniques dont c'est évidemment la priorité. N'oublions pas que la commune devra trouver 35 000 € à mettre au bout pour l'emploi de 3 personnes dans le montage maison France service + différentes tâches que M Coddet n'a pas prévues (dont la gestion du parc qui est assurée par des élus aujourd'hui !) et là il comptait sur les recettes. Pour rire, 20 000 € de location de chambre d'hôtes c'est 250 locations à 80 € par an (petite chambre) ou 166 à 120€ (grande) ! Pour le moment, M Coddet a clairement dit qu'il préférerait attendre la fin des travaux de maintenance, combien de milliers d'€ allons-nous encore dépenser avant de rentrer un centime ? Alors ? promesse tenue ?

Charlène Didier, Mathieu Crevoisier, Gilles Druelle

### Chronique : Chasse, pour ou contre

La question ne se pose pas comme ça. La chasse souvent critiquée est en fait mal connue. Avant tout jugement de valeur, d'éthique, il est nécessaire de s'informer vraiment ; de se rendre sur le terrain et de rencontrer les acteurs. Simple témoin et enquête de la vérité, j'ai rencontré Thierry Clément et Jean-Luc Damotte. L'un et l'autre, présidents des deux associations de chasse de Giromagny communale ou privé. Les chasseurs que j'ai rencontré sont d'abord avant tout des hommes sérieux et responsables, soucieux de sécurité et d'environnement. Les règles établies dans la société de chasse régissent : la forêt, la sécurité, le surpeuplement, l'écologie.

Sécurité : draconienne ; le respect des distances, l'organisation des plans de chasse, la luminosité des forêts et des habitations ; tous concourent à la sécurité de tous.

Forêts : Réfléchis ; Utilisateurs au même titre que tout le monde, les chasseurs s'attirent à entretenir les chemins, les infrastructures, les barres d'eau, les fossés, etc...

Le surpeuplement : quota ; afin d'éviter les surpopulations et les dégâts qui en découlent, les chasseurs ne prélèvent pas plus que le nécessaire. Un quota est établi par type de gibiers.

L'écologie : convaincus ; le nettoyage des déchets laissés par certains promeneurs ou autres est fait par les chasseurs dans le cadre de l'entretien des bois. Toutes les zones protégées sont respectées. Les chasseurs de Giromagny contribuent à maintenir en état une des plus belle forêt du département et tout cela en collaboration avec la commune et l'O.N.F.

Christian ORLANDI